

DEVIS FORMATION- TARIF INDIVIDUEL

DIPLOME D'ETAT AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 2025-2026

NIVEAU 4

RNCP : 35 832

IFAP- Institut Supérieur Clorivière

Devis de formation menant au diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture.

Ce devis concerne les candidats titulaires du **CAPAEPE**.

<u>Coût de la formation ITC</u> (Organisme non assujetti à la TVA)	5200,00 Euros
Nombre d'heures d'enseignement dont :	1176 heures
✓ Enseignement en Institut de Formation	581 heures
✓ Enseignement en stage clinique	595 heures
Début de la formation	25 août 2025
Fin de la formation	27 juillet 2026
Numéro déclaration d'existence	75 11 552 63 75
Numéro SIRET :	419 684 725 00023

Modalités de paiement :

ARRHES à verser à l'inscription ⁽¹⁾	970€
Solde en 1 ou en 3 versements ⁽²⁾	4230€ (1410€ x 3)
9 mensualités d'octobre à juin ⁽²⁾	470€x9

⁽¹⁾ Versement d'arrhes :

Attention ! en cas de désistement, cette somme reste acquise à l'INSTITUT SUPERIEUR CLORIVIERE.

⁽²⁾ Le solde des frais de la formation est à régler :

*Soit en 1 ou 3 versements égaux par chèques. Ces chèques, à adresser à l'ordre de l'Institut Supérieur Clorivière, sont à remettre en début d'année et seront encaissés respectivement le 15 décembre 2025, le 15 mars et le 15 juin 2026.

*Soit par virement (voir RIB page suivante) en une fois ou en 3 fois, à effectuer le 15 décembre 2025, le 15 mars et le 15 juin 2026

*Soit en 9 prélèvements mensuels qui auront lieu le 7 de chaque mois d'octobre 2025 à juin 2026

DEVIS FORMATION- TARIF INDIVIDUEL

Attention : en cas de rétractation et de désistement de l'apprenant, passé un délai de 7 jours ouvrés après son entrée en formation, tout mois de formation débuté sera dû ainsi que 25 % du solde du coût de la formation.

Dans une condition de réciprocité, s'il devait être mis un terme à la formation de l'apprenant en cas de motifs légitimes et impérieux liés à un désengagement de l'établissement, les sommes avancées, déduites des arrhes versées au moment de l'inscription, seraient reversées au stagiaire.

Cette condition serait nulle et non avenue en cas de rupture de contrat liée à un motif disciplinaire.

Tout versement émis par une société est strictement interdit par la loi, cela étant considéré comme étant un abus de bien social.

Coordonnées bancaires de l'établissement pour les virements

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	06042	00021330001	57	EUR	CCM PARIS 12/20 ST MANDE MARAICH
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8060	4200 0213 3000	157	CMCIFR2A
Domiciliation CCM PARIS 12/20 ST MANDE MARAICH 120 COURS DE VINCENNES 75012 PARIS			Titulaire du compte (Account Owner) INSTITUT SUPERIEUR CLORIVIERE 119 BOULEVARD DIDEROT 75012 PARIS		
☎ 0 820 09 98 83 (Service 0,12 €/min + prix appel)				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					

Merci de préciser les nom, prénom et intitulé de formation dans le libellé de vos virements.

Frais annexes à la charge de l'apprenant :

- Tenues de stages à titre individuel : pour information : 57 € à régler au mois de septembre 2025.
- Frais de dossier à régler à l'admission définitive : 100 €

Fait à Paris, le 05 mars 2025.

Cécile DUPUY-DAVIES
Directrice IFAS/IFAP

